

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180355>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Naufrage sur le lac Léman

en Février 1869.

Un de nos abonnés a eu l'excellente idée de réunir les divers articles des journaux qui se sont occupés de l'incident survenu, il y a quelques semaines, dans le voyage que faisait à Vevey la troupe de comédie de Genève.

Nos lecteurs nous sauront gré de les amuser un instant par la lecture de ces différents récits, où l'imagination le dispute à la mystification la plus désopilante.

Voici d'abord la *Suisse radicale*, reproduite par la *Gazette de Lausanne* du 14 février :

« On se raconte dans les coulisses une mésaventure arrivée à notre excellente troupe de comédie. Elle devait donner, mercredi dernier, une représentation au théâtre de Vevey, où elle est fort appréciée. A cet effet, le joyeux essaim des artistes s'embarqua sur le bateau à vapeur le *Guillaume-Tell*, à 2 heures de l'après-midi, et quitta le port, favorisé par une température printannière. Malheureusement l'onde est perfide, le ciel bleu s'obscurcit, les eaux du lac sortirent de leur calme, la pluie, compliquée d'un grain survint, promettant aux passagers du *Guillaume-Tell* un orage en miniature.

Pour achever le tableau, un accident survint à une des roues du vapeur, et, comme la nuit s'avancait, le capitaine, peu tendre à l'égard des muses, laissa Vevey de côté et se dirigea directement sur le Bouveret, déposant sur la plage valaisanne la troupe de Melpomène.

Au lieu de délecter les bons Veveysans par la représentation de *Paris ventre à terre* et du *Lys de la Vallée*, nos artistes durent chercher à se caser plus ou moins confortablement. Dire que chacun était parvenu à conquérir un bon lit, ce serait là une assertion bien présomptueuse. C'est à peine si les *veinards* purent faire connaissance avec les duvets de la localité.

D'autres n'eurent pas cette chance ; l'un dut se contenter d'un fauteuil, l'autre d'un canapé, et on nous assure que notre jeune premier a dû reposer ses charmes sur un billard.

Le lendemain, le bateau ne pouvait pas repartir ; il fallait cependant rentrer à Genève pour la représentation du soir. Prendre le chemin de fer ? Une difficulté se présentait : les imprudents, comptant d'ailleurs sur l'encaisse de la recette de Vevey, étaient partis la caisse à peu près vide ; heureusement, le chef de gare de St-Maurice consentit à rendre les voyageurs à Genève *contre remboursement*.

C'est ainsi que la troupe est rentrée dans nos murs, jeudi après-midi, sans avoir joué, mais brisée, moulue, fatiguée, répétant à l'envi, comme dans la *Cagnotte* : *Mon Dieu ! quel voyage ! quel voyage !*

* * *

Un malin s'avise de donner à Messieurs les Français une leçon de géographie. Dans ce but il écrit

de Vevey au *Progrès de Lyon* la pièce qui suit, reproduite par le *Figaro* du 16 février :

Monsieur le rédacteur.

Un affreux malheur vient d'arriver sur le lac de Genève. Le bateau à vapeur *l'Italie*, parti de Genève par un brouillard assez intense, transportait à Vevey la troupe dramatique du théâtre de Genève, qui allait donner une représentation. On croit qu'une révolte éclata parmi les gens de la troupe et qu'ils voulurent s'emparer du gouvernail pour revenir à Genève.

Mal dirigé, le bateau est allé heurter les pointes dites *Cornettes de Bise*, a dû être lancé sur la *Chauméni* et de là précipité dans le gouffre dit *Creux de Nouvelles*.

On est sans nouvelles, à cette heure, sur le véritable sort de ces infortunés. Nous sommes dans de vives transes.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

V. BALOUREAU.

* * *

Le 18 février, le *Figaro* ajoute :

On nous envoie des renseignements sur l'accident qui est arrivé à la troupe dramatique de Genève se rendant à Vevey. Nous n'avons pas le temps de vérifier l'exactitude de ces détails, aussi ne les publions-nous que sous toutes réserves.

Après une nuit d'angoisses, le vapeur *l'Italie* allait se briser, le matin, contre les rochers dits Carrières de Carouge. Heureusement les cris des malheureux passagers furent entendus des habitants du port de Lancy.

L'alarme fut donnée, et les braves riverains, s'étant jetés dans des barques, parvinrent, à l'aide de cordes, à ramener sans avaries le bâtiment dans ce petit port.

Les passagers furent recueillis au château de Monnetier et acceptèrent l'hospitalité d'une de nos célébrités musicales qui passait sa lune de miel dans cette antique résidence des ducs de Savoie.

Pas de blessé, à l'exception de M. Defrêne, le directeur, qui a reçu une légère contusion à la jambe.

* * *

Le *Journal de Genève* du 19 février nous apporte les deux pièces suivantes destinées à calmer les inquiétudes de parents ou de malheureux actionnaires :

Genève, 18 février 1869.

Monsieur le rédacteur,

Si je n'avais à cœur de rassurer ceux de nos parents et amis qui ont pu lire à l'étranger l'article inqualifiable de M. Baloureaux au *Progrès de Lyon*, je pourrais passer sous silence des assertions dont la naïveté le dispute à la fantaisie, car non seulement les faits y sont complètement travestis, mais les endroits même où ils se seraient passés n'existent que dans le cerveau de celui qui les a inventés.

Partis par un beau temps, pour nous rendre à Vevey, sur le *Guillaume-Tell*, qui fait journellement le service de Genève au Bouveret (et qui touche à Vevey), nous avions quitté Evian lorsqu'un accident arrivé à l'arbre des roues a privé de rotation l'une d'elles, et comme nous étions plus près du Bouveret que de Vevey, il était tout naturel que le capi-

taine concentrât ses efforts et ceux de son équipage pour essayer d'arriver à sa destination obligatoire. Nous sommes parvenus trop tard pour profiter du chemin de fer et revenir à Vevey, où nous étions si impatiemment attendus... par le public.

Quant aux assertions humoristiques de la *Suisse radicale*, elles ne sauraient être prises au sérieux, car chacun sait combien il eût été facile de se procurer des fonds, et si ceux qui nous croyaient au fond du lac avait pu voir l'entraîn et la gaieté qui ont régné pendant la soirée que nous avons passée à l'*Hôtel de la Tour*, au Bouveret, leur seul regret eût été de ne pouvoir la partager avec nous.

Recevez, etc.

J. CAZAUBON, fils.

* * *

Genève, le 13 février 1869.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous serais obligé de vouloir bien accorder l'hospitalité de vos colonnes aux lignes suivantes :

Si le soi-disant Baloureau du *Progrès* avait, dans son petit roman, donné un nom de fantaisie au navire qu'il lui plaît de faire ainsi heurter contre certains pics des Alpes, à plus de deux mille mètres au-dessus du niveau du lac, nous l'aurions de gaieté de cœur laissé jouir en paix de l'invention de cette aventure. Mais il désigne l'*Italie*; cette plaisanterie me paraît dépasser les bornes et friser de très près la méchanceté. En effet, ce bateau n'a pas quitté le port de Genève depuis le 1^{er} novembre dernier, et par conséquent, dans cet intervalle, il ne lui est pas arrivé le moindre accident, avec ou sans troupe de comédie. J'ajouterai que le service de ce bateau, hiver et été, n'a jamais laissé à désirer, et qu'il a toujours abordé régulièrement aux ports qu'il devait toucher, nonobstant brouillards, orages et tempêtes; cela est parfaitement notoire.

Agrérez, etc.

Joseph GAILLARD, pilote de l'*Italie*.

* * *

Le *Figaro*, qui a trouvé une veine, continue à l'exploiter. Le 20 février, il nous dit :

Dieu merci, la troupe de Genève n'a pas péri sur le lac en se rendant à Vevey.

Ce qui avait accrédité le bruit d'une catastrophe nautique, c'est que le bateau à vapeur, assailli par un grain, ayant été forcé de déposer la troupe au Bouveret, dans le Valais, on était sans nouvelle des pauvres artistes à Vevey et à Genève.

Un autre incident, plus gai, a terminé leur voyage.

Les comédiens, comptant trop sur la recette de la représentation qu'ils allaient donner à Vevey, étaient parti la caisse à peu près vide; heureusement, le chef de gare de Saint-Maurice consentit à transporter les voyageurs à Genève *contre remboursement*.

* * *

Le 21 février, il revient au tragique :

Quand nous avons annoncé le sinistre du vapeur l'*Italie*, sur le lac de Genève, nous ne pensions pas qu'il y faudrait revenir pour ajouter un incident à cette sombre tragédie.

Le cadavre du capitaine, M. de Vireloup; vient d'être retrouvé sur la plage de Reculet.

Cette perte sera très sensible à tous les armateurs du lac qui avaient su apprécier le caractère excellent et l'expérience consommée du regretté défunt.

La famille de M. de Vireloup, d'origine française, habite le château de Bocillebreaux, où auront lieu les obsèques.

* * *

Le 25 février, enfin, il doit reconnaître qu'il a mystifié son monde; en homme d'esprit, il fait son aveu sur le dos de l'*amiral suisse*, l'un des héros d'une pièce en grande vogue au *Palais-Royal*, pendant l'exposition universelle. Voici ce dernier morceau de littérature :

L'amiral suisse va être décoré. Le père Bardot, inspecteur général des chaloupes canonnières suisses, a sauvé les pas-

sagers du bateau échoué l'*Italie*. La colonie française lui offrira une médaille.

Il faut espérer que ce jour-là il fera raccommo-der « son habit qu'a craqué dans le dos. »



Les surnoms des communes vaudoises.

X^e article.

A l'article *Carouge*, numéro précédent, lisez *infestée* de voleurs et non *infectée*. Plus loin, sous l'article *Correvon*, lisez *La Mauguettaz* au lieu de *La Maignettaz*.

Bettens, *lè Grands-pantets*. Allusion, nous dit-on, aux habits à longs pans que portaient anciennement les gens de ce village. Le surnom dérive plutôt du fait que Bettens aurait conservé plus longtemps la mode des habits à longues basques, soit *gard'habits*.

Bussy, sur Moudon, *lè Medze-vin couë*, les mange-vin cuit, mange-résiné.

Une femme ayant laissé par mégarde une *toupin* de raisiné à la cuisine, une truie arriva et, sans cérémonie, y plongea son museau. Or, pour ne rien perdre, les propriétaires prirent l'animal par les oreilles et lui raclèrent soigneusement le museau dans la toupin, en disant : *Voiquie por cliau de Maudon*.

Boulens, *le Vè*, les verts. Un paysan de ce village ayant porté une pièce de toile au teinturier, ce dernier lui demanda s'il fallait teindre la pièce en noir. — *Vai (oui)*, répondit le paysan; mais le teinturier comprit *vè (vert)*. De là le surnom.

Vinzel, *lè Sètze-fye*; les sèche-brebis, ou mieux les sèche-moutons, car *faie, faïè, fye*, se dit des moutons en général. Voir pour la légende le numéro précédent.

Penthaz, *lè Tâtri*, c'est-à-dire, gens qui font beaucoup de gâteaux (en patois, *tâtra* ou *quegnu, cugnu*).

Villars-sous-Yens, *lè Sèzeron*, les fruits secs.

Penthalaz, *lè Cancagná*, les cancaniers, les faiseurs de cancons.

Ecublens, *lè Breinla-pantet*. L'origine est sans doute la même que pour le surnom de Bettens.

Aubonne, *lè Revire-troüie*. Même origine que *vire-bocan* : une truie doit avoir passé au *tourniquet*.

Lavigny, *lè Botoillon, lè Renailly*. Ce dernier pour la rime, à moins qu'il n'y ait des marais dans la commune, ou quelque légende comme celle de Chevilly. Voir ci-après.

Chevilly, *lè Fouatta-renoillè*. On dit qu'anciennement deux hommes de ce village étaient occupés durant toute la nuit à fouetter un étang, afin que le coassement des grenouilles n'interrompit pas le sommeil du seigneur.

Arnex, sur Nyon, *lè Redalè*. On cite la légende suivante, que l'on met d'ailleurs sur le compte de plus d'un village. La commune faisait abattre un arbre. Le syndic s'y suspend aussi haut que possible et ses subordonnés forment la chaîne après lui, le premier suspendu aux culottes du syndic et ainsi de suite. Or la chaîne ainsi formée, le syndic s'écrie : *Fâdè attention, vè mè cratzî su lè man*, et il lâche l'arbre en s'écriant : *Tieinna redalâie!*